

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

I. DÉSIGNATION

La société **NAPPY CORNER** représentée par **Blandine NGUIMBUS**, désigne un organisme de formation professionnel. Le siège social est situé au : 137 Cours de l'Yser 33800 Bordeaux.

NAPPY CORNER conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **CLIENT** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société **NAPPY CORNER** ;
- **STAGIAIRE** : la personne physique qui participe à une formation ;
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous ;
- **OPCO** : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

II. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société **NAPPY CORNER** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

III. EFFECTIF - INSCRIPTIONS – FINANCEMENT - ATTESTATION

3.1 EFFECTIF

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Une formation pourra être dispensée à partir de 2 inscriptions.

Dans le cas où la formation ne peut être exécutée en raison d'un manque de stagiaires, la formation sera annulée. L'organisme de formation avertira chaque inscrit par email et une nouvelle date lui sera proposée.

3.2 INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'une convention de formation ne tient pas lieu d'inscription.

Pour toute inscription, d'une convention de formation sera adressée au Client par courriel. Cet exemplaire devra être retourné signé avec les éléments ci-dessous pour constituer votre dossier :

- **Une pièce d'identité**
- **Diplôme ou certificat de scolarité**
- **Mandat SEPA de prélèvement** complété ici  [MANDAT PRELEVEMENT](#) pour mise en place d'un prélèvement automatique.

Un acompte de 30% est demandé à l'inscription, le reste du règlement sera à régler 10 jours avant la date de début de formation. Le règlement de l'acompte engage le client auprès de NAPPY CORNER, celui ne pourra être remboursé quel que soit la situation.

Dans le cas où la formation est financée par un organisme de financement comme l'OPCO EP par exemple, un accord de prise en charge devra obligatoirement être transmis avant le début de formation à l'organisme de formation pour valider votre inscription.

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. **NAPPY CORNER** peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. L'inscription est individuelle, nominative et non cessible. En aucun cas elle ne peut être échangée ou cédée en cas d'absence par le stagiaire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Afin de permettre au stagiaire et au client de bénéficier d'une période de réflexion suffisante avant la formation, **NAPPY CORNER** s'engage à respecter le délai minimum fixé à 10 jours calendaires entre la validation de l'inscription et le début de la formation. Ce délai correspond au délai légal de rétractation du stagiaire.

Pour toute demande d'inscription 10 jours avant une formation, la société **NAPPY CORNER** exposera l'absence de délai de rétraction par le client. Une convention de formation sera envoyée au client et devra être retournée et signée avant le début de la formation. La formation sera à régler en totalité par le client.

3.3 FINANCEMENT

Pour toute demande de financement par un organisme financeur. Une inscription **1 mois avant la date de début de formation** est recommandée pour obtenir un retour de l'organisme.

Avant la formation, le programme détaillé ainsi qu'une convention de formation vous sera envoyée par courriel.

Après la formation une facture ainsi qu'un certificat de réalisation vous sera fourni par mail pour une demande de remboursement si besoin.

3.4 ATTESTATION

Concernant les actions de formation, une attestation de stage est délivrée à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi la formation.

IV. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des formations **NAPPY CORNER** sont indiqués en euros et en prix TTC. Les tarifs des formations sont révisables chaque année par **NAPPY CORNER**.

Dans le cas où le stagiaire finance la formation :

Un acompte de 30% du montant total de la formation est à effectuer dès l'inscription. Le solde restant sera à régler au plus tard 10 jours avant le début de la formation. Le règlement des factures est fait par prélèvement bancaire.

À titre exceptionnel, un paiement échelonné pourra être proposé. Pour le bien de tous, ses modalités devront être discutées et formalisées avant le démarrage de la formation. L'inscription à une formation n'est valide que lorsque le dossier d'inscription est reçu complet avec l'acompte de 30% réglé ou l'accord de prise en charge par l'organisme financeur envoyé.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Le versement de l'acompte engage le client auprès de NAPPY CORNER, il ne pourra être remboursé quel que soit la situation. En cas d'annulation, les mensualités versées ne pourront être remboursées. Un report de date sur l'année en cours vous sera proposé.

Dans le cas où le stagiaire bénéficie de la subrogation de paiement :

Aucune avance de frais lui sera demandée. L'accord de prise en charge par l'organisme financeur devra être obligatoirement envoyé comme spécifié au paragraphe 3.2

Merci de préciser vos préférences de paiements à l'inscription.

V. PRISE EN CHARGE

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Une convention de formation et un programme détaillé vous seront communiqués à l'inscription. À la suite de la formation vous recevrez une facture et un certificat de réalisation pour envoi à l'organisme financeur en vue d'un remboursement.

Dans le cas où vous bénéficiez de la subrogation de paiement, l'organisme de formation se charge de transmettre les pièces justificatives et la facture au centre de financement.

VI. CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION

L'annulation d'une session de formation est possible, à condition de le faire au moins **10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation**. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse : hello@nappycorner.com
En cas d'annulation, les mensualités versées ne pourront être remboursées. Un report de date sur l'année en cours vous sera proposé.

Conditions d'annulation

- En cas d'annulation entre **4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation**, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation.
- En cas d'annulation **moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation**, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.
- La **demande de report** de sa participation à une formation peut être effectuée par le

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la société **NAPPY CORNER** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

VII. PRÉ-REQUIS - PROGRAMME DES FORMATIONS

7.1 PRÉ-REQUIS

Les prérequis suivants sont indispensables pour permettre à **NAPPY CORNER** de valider une inscription :

- Les formations sont ouvertes aux préparateurs(-trices), pharmacien(ne) diplômé(e), esthéticien(ne) diplômé(e), coiffeur(se) diplômé(e) ou en cours d'obtention du diplôme (CAP minimum) salarié(e) ou chef(fe) d'entreprise ;
- Les formations ne sont pas ouvertes aux formateurs et aux formatrices des métiers de la santé, de l'esthétique, de la coiffure.

Ces prérequis constituent des conditions essentielles. Sans, **NAPPY CORNER** ne peut pas valider une inscription. Si une de ces conditions disparaît ou se révèle n'avoir jamais existé, tout devis de formation signé serait nulle et non avenu. S'il s'avère que le Client et/ou le stagiaire a donné à **NAPPY CORNER** une information erronée dans le but de valider son inscription, le Client sera redevable à l'égard de **NAPPY CORNER** de l'indemnité la plus élevée due en cas d'annulation d'une formation (cf article 6 des présentes conditions générales de vente).

7.2 PROGRAMME FORMATION

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. Le responsable pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Le règlement intérieur applicable à tout stagiaire est tenu à disposition du Client et du stagiaire au sein du livret d'accueil envoyé par mail et mis à disposition le jour de la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

VIII. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Le contenu des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

NAPPY CORNER est le seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il proposent à ses clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par **NAPPY CORNER** pour assurer les formations, demeurent leur propriété exclusive.

Les contenus des formations ne peuvent faire l'objet par le Client (au sein de son entreprise ou à l'extérieur) d'aucune utilisation, transformation, adaptation, reproduction, arrangement, exploitation non expressément autorisée sans accord exprès de **NAPPY CORNER**. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel. Le Client engage sa responsabilité sur le fondement des articles 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession, de location, d'échange, mise à disposition des tiers par tous moyen ou de communication des contenus non autorisées. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et les supports utilisés.

En tout état de cause, **NAPPY CORNER** demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés.

IX. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société **NAPPY CORNER** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société **NAPPY CORNER** s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

X. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME DE FORMATION

La responsabilité de **NAPPY CORNER** envers le stagiaire est limitée aux dommages directs résultant d'un manquement de l'organisme de formation à une obligation essentielle ou d'une faute lourde ou dolosive dans l'exécution de ses obligations.

NAPPY CORNER exclut toute responsabilité pour tous dommages indirects ou accessoires résultant ou étant en relation avec l'exécution des présentes, cela incluant sans limitation les pertes de chiffres d'affaires, de bénéfices, perte de données ou perte de clientèle, subies par le Stagiaire au cours ou à l'issue de la formation.

NAPPY CORNER ne peut pas être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par le stagiaire.

Il appartient au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

NAPPY CORNER ne saurait être responsable des conséquences et dommages résultant d'une mauvaise interprétation ou utilisation des supports de formation par le stagiaire.

En tout état de cause, la responsabilité de **NAPPY CORNER** au titre du présent contrat est limitée au montant total perçu au titre de la formation.

Enfin, **NAPPY CORNER** ne pourra être tenu pour responsable du non-respect de ses engagements contractuels par suite d'un cas de force majeure conformément aux dispositions de l'article 1218 du code civil, ou du fait de tiers.

XI. LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **NAPPY CORNER** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, un médiateur sera sollicité avant de porter l'affaire devant les tribunaux de Bordeaux quel que soit le siège ou la résidence du Client.

Pour toute(s) réclamation, je m'engage en tant que responsable de l'organisme de formation NAPPY CORNER à y répondre dans un délai de 48H.

CGV actualisées le 21 Décembre 2025.